EAPN FR : PROJET DE CR DU CA DU 11 SEPTEMBRE 2018

**Excusés :** J.P.Bultez (pouvoir à Richard Delplanque), Perrine Jospin, Laura Slimani, Andrew Snitselaar, Manu Bodinier.

**Présents :** Guy Janvier, Olivier Marguery, François Boulot (après-midi), Xavier Vandromme, Sylvie Le Bars, Richard Delplanque, Jeanne Dietrich, Michel Blanchard, Michel Mercadié.

**Assistaient à la réunion** : Giorgia Ponti, stagiaire, ainsi que, en fonction des sujets, plusieurs salariés de l’ANSA : Michèle Pasteur, Lise Marcovici et Marianne Yvon.

**Absent :** URIOPSS NPDC/HdF.

-Le Président ouvre la réunion du Conseil en accueillant officiellement Giorgia Ponti, (stagiaire) ; il présente à Jeanne les félicitations du Conseil à la suite de sa maternité et dit le plaisir des Administrateurs de la retrouver à son poste. Il évoque ses démarches auprès de l’UNIOPSS pour qu’elle puisse bénéficier du temps nécessaire pour sa participation au groupe de travail stratégie d’inclusion de EAPN Europe et à l’AG de Vienne.

Il dit sa volonté de renforcer les liens avec l’ANSA et annonce qu’Emmaüs France doit reprendre contact avec EAPN France, tandis qu’Emmaüs Europe a posé sa candidature à EAPN Europe.

-Michèle Pasteur, Directrice, accueille à son tour le Conseil dans les locaux de l’ANSA. Elle insiste sur l’importance de la dimension européenne dans le travail de l’ANSA : l’expérimentation et l’innovation sociale.

.

1. ***L’ordre du jour est approuvé.***
2. ***Le projet de compte-rendu de l’AG est adopté provisoirement***. Il sera présenté à la prochaine AGO pour une approbation définitive.
3. ***Le projet de compte-rendu du CA du 4-6-18 est adopté.***
4. **Préparation des deux journées EAPN Fr sur l’alimentation et sur la synthèse française d’EMIN 2.**

**Emin 2** : le Président propose le 17 octobre (journée mondiale lutte contre la misère) de 14h à16h. En l’absence de demande précise de EAPN Europe, l’objectif sera de faire le bilan des étapes françaises du bus EMIN et de débattre des minima sociaux. La participation de MM. Sirugue, JC Barbier et Olivier Noblecourt est acquise ; la réponse de la Députée Brigitte Bourguignon est attendue, comme celle d’ATD. Le lieu pourrait être l’Assemblée Nationale ou la salle Laroque du Ministère. Le format envisagé est d’environ 150 participants ; la réunion se déroulera sous la forme d’une table ronde. Le budget EMIN destiné à l’événement est de 2500€.

Débat : Michel Mercadié aurait souhaité que le bilan financier de l’opération pour les étapes françaises soit présenté et demande que la table ronde prenne en compte les remontées des collectifs d’organisateurs français.

 Olivier trouve la date très rapprochée et se demande lui aussi comment mobiliser les participants locaux. Il propose d’inviter une personnalité européenne, (Députée ?), pose la question de la présence de Fintan et suggère que soit prévue une conférence de presse.

Guy ajoute le lien avec EMIN 3 et avec le socle européen des droits sociaux.

Michel Mercadié suggère d’inviter Gabrielle Clotuche, ancienne Directrice de la DGV et actuellement Présidente de l’…… .

***Sans donner lieu à une approbation formelle, ces différentes propositions font consensus. Pas de décision concernant Fintan.***

**Alimentation**: **journée à Reims** sur la base de la position adoptée en juin.

L’objectif est de donner de la visibilité au droit à l’alimentation ; malheureusement EAPN Europe n’a pas relayé l’initiative française.

Le Président projette un ordre du jour provisoire commenté par Olivier :

1-Sensibiliser- (quels acteurs ? - quel moyens ?) ;

2-Méthode : la préparation serait assurée par des réunions mensuelles avec l’URIOPSS.

3- Déroulement : le matin, seraient présentés les objectifs ; l’après-midi serait consacré aux solutions alternatives ; la réunion serait nationale, mais pourrait servir de point de départ à des réunions régionales pour aboutir si possible à une synthèse nationale. Le groupe de travail ad hoc se réunira le 12 septembre à Reims.

-Lise (de l’Ansa) présente le projet de l’Agence, conduit en partenariat avec l’ARS, la DRIAAF et le Conseil Régional d’Ile de France. L’objectif du projet est de réaliser un diagnostic de l’aide alimentaire en IDF et de présenter des préconisations pour mieux répondre aux besoins. Il comprend également des retours d’expériences non franciliennes. Lise souhaite la collaboration des membres d’EAPN France. Calendrier du projet : de juillet 2018 à mars 2019. Le diagnostic comportera des enquêtes auprès des bénéficiaires.

***Pas de décision formelle.***

1. **« Stratégie pauvreté » du gouvernement.**

La discussion commence par une observation linguistique : le « plan pauvreté » attendu sera finalement une « stratégie pauvreté ». Il sera intéressant de vérifier si le changement de vocabulaire correspond à une réalité ou relève de la » stratégie » de communication.

Le Président est invité, ainsi que l’ANSA à la présentation de la « stratégie » par le Président de la République.

**NB : à partir de ce moment le point 10 est abordé dans le même débat que le 5.**

 Richard a participé à une réunion avec le Délégué Interministériel à la participation des personnes en situation de pauvreté ; il regrette que cette invitation lui soit parvenue 8 jours seulement avant la réunion et l’ordre du jour, la veille ; comment dès lors porter la parole des personnes concernées ? Ces réunions seront territorialisées ; Richard a mis en avant les thèmes de la prévention et du non-recours. Il regrette qu’elles ciblent seulement les personnes en hébergement et pas toutes les catégories de personnes en situation de pauvreté.

Guy rappelle qu’une consultation a eu lieu entre avril et juin (Cf. le texte publié dans la revue Esprit de Manu Bodinier). La 1ere réunion a été orientée vers les enfants et les familles ; les rapports des 6 groupes de travail sont disponibles ; Guy considère qu’ils ne sont pas à la hauteur de l’enjeu, mais il n’y a pas eu d’opposition de la part des associations présentes ; il craint que l’on ne s’achemine vers un vernis de participation.

Comment faire participer les personnes ? C’est l’objet du groupe de travail ad hoc d’EAPN Fr ; à la demande du Président, une subvention d’EAPN Europe a été accordée à EAPN France pour animer ce travail.

Marianne de l’ANSA : depuis janvier l’Ansa accompagne les nouveaux membres de 8e collège du CNLE avec la volonté de constituer un groupe homogène ; il s’agit de réaliser un bilan à mi-mandat et de rechercher un positionnement commun (un plaidoyer) ; la pression politique est forte, mais le groupe n’a pas encore les moyens de construire un positionnement pertinent.

Richard ajoute la difficulté que représente le langage utilisé, qui n’est pas celui des personnes en situation de pauvreté.

Guy propose que l’ANSA participe au groupe de travail d’EAPN.

 Michèle Pasteur ressent pourtant la volonté de maintenir l’engagement des personnes ; elle confirme que tout va se faire avec les territoires ; le CNLE fera simplement le suivi. L’ANSA travaille avec l’UNIOPSS à l’idée d’un « accélérateur de participation » à partir du triptyque : remontée, repérage, essaimage. Elle souhaite savoir comment se pratique concrètement la participation au niveau européen.

Guy dit la volonté d’EAPN ne pas refaire ce qui est fait par l’ANSA. Le rôle d’EAPN France devrait donc se limiter au niveau européen ? Michèle Pasteur partage ce point de vue et propose de faire un calendrier commun. Sylvie ajoute que ces initiatives de l’Etat vont de pair avec la fin programmée des DDCS, ce que confirme Michel Mercadié.

Pour Olivier la participation n’est qu’un mot dans le discours politique. Elle est mise en œuvre par les associations qui se battent pour elle, mais la volonté politique est de ne pas changer le système représentatif. La participation n’est pas pensée par la sociologie. Seules des associations comme ATD, Oxfam, etc. l’ont conceptualisée chacune de leur point de vue. C’est en réalité du bricolage. Pourtant, c’est un enjeu démocratique. Les pauvres sont « laminés » par leurs représentants. Combien d’associations les ont placés en position de représentants, de présidents ? Idem au plan européen, la participation est un alibi. Il faudrait Intégrer les personnes dans le CA (cf. Grenoble), s’appuyer sur des expériences concrètes et les fédérer. Ne pas rester dans le discours ; le CNLE n’a rien produit depuis le rapport qui avait donné lieu à la création du 8ème collège.

Marianne : on ne sait pas quel est l’avenir du CNLE.

Guy rappelle que certains maires ont fait de la participation réelle dans leur commune. Michèle Pasteur connaît des engagements territoriaux réels et précise que l’ANSA est en lien avec l’institut de la participation des personnes en état de fragilité. *« Nous n’avons pas besoin de construire une pensée unique, mais de donner à voir des expériences ».*

Richard pense que c’est la fin d’un cycle de la participation dans des instances spécifiques, car les personnes identifiées dans le passé par ces instances remplacent les personnes qui sont actuellement en situation de pauvreté.

Marianne se demande comment rendre visible la précarité ; le 8e collège n’est pas représentatif en lui-même ; il faudrait un travail de suivi dans le temps, mais comment le faire à partir des déclinaisons territoriales ?

Jeanne observe qu’il n’y a pas d’équivalent du CNLE au niveau régional.

Olivier pense qu’il faudrait créer un collège de personnes en difficulté dans les CESR. Michel Blanchard signale de nombreuses expériences en Gironde, comme le Samu créé avec des gens de la rue. Mais les gens ne semblent pas prêts à la participation. La Secrétaire générale du CNLE n’a qu’un seul collaborateur. Le contentieux financier avec les départements n’est pas réglé. C’est en effet le département qui a en charge la solidarité et donc la pauvreté ; quid des départements non volontaires ?

***Conclusions qui semblent faire consensus :***

1. ***Que faire jeudi ? Nos deux participants informeront les membres d’EAPN France à l’issue de la présentation officielle et les interrogeront sur leurs réactions et analyses. Il s’agira ensuite de vérifier s’il y a un consensus entre nous et de voir si les moyens financiers sont cohérents avec le contenu.***
2. ***Groupe de travail sur la participation :***

 ***Une idée serait à creuser : la création d’un Parlement des personnes en fragilité dans les départements. Il s’agit en effet de relier démocratie et pauvreté sans oublier les élections européennes. Comment défendre une Europe sociale qui comprendrait une stratégie de lutte contre pauvreté ? Mais attention de ne pas réduire le débat européen sur la pauvreté à l’immigration.***

***Sur ces questions EAPN France devrait interpeller les grands réseaux de solidarité.***

1. **PNR 2018 : réponse d’EAPN France**

Giorgia présente la réponse d’EAPN France qui a été envoyé à EAPN Europe dans les délais, document transmis aux membres. Quelques expressions font débat : Olivier et Michel Mercadié disent leur désaccord sur la « maîtrise commune des flux migratoires », défendue par Guy. Dans un courriel, Manu a critiqué la « nécessaire correction des déséquilibres économiques » ; la garantie jeunes est pour certains membres un succédané du revenu minimum.

***Conclusion : le Conseil*** ***reviendra sur le contenu du texte lors du prochain CA.***

1. **Préparation des élections** européennes

Michel Mercadié considère qu’il est trop tôt pour proposer un projet de lettre comme prévu au dernier Conseil et qu’il faut en préalable un accord sur le contenu. Il fait un certain nombre de propositions. Il propose Trois idées à débattre et 11 propositions concrètes.

1. Donner au discours sur l’Europe en crise une autre dimension (choix économique, austérité, explosion des inégalités, précarisation du travail, rareté et cherté du logement, accords de libre-échange léonins avec l’Afrique) de façon à ne pas réduire le débat à l’immigration. Montrer que l’UE ne protège pas la majorité des citoyens, contrairement au slogan répété à l’envi.
2. Prôner la solidarité contre la concurrence tous azimuts (économique, entre état-membres, entres les systèmes fiscaux, sociaux et même scolaires/ universitaires.
3. Il suggère enfin d’inscrire le plaidoyer pour une Europe sociale dans la critique du prochain projet de cadre budgétaire pluriannuel mis en débat par la Commission et qui ne donne aucun signal fort (stabilisation globale et augmentation de 1,2%

 des crédits de cohésion).

Dans le débat, le Président insiste sur deux points majeurs liés à la pauvreté : l’accès au logement et à l’alimentation. Olivier souhaite que l’on mette en avant essentiellement les valeurs de l’Union, en lien avec la lutte contre la pauvreté. Presque toutes les interventions vont très au-delà des propositions du document de Michel Mercadié et supposent un changement de traité.

***Conclusion : faute de temps, le débat en reste aux généralités. Aucune décision précise n’est prise concernant les propositions des uns et des autres. Le Président se demande si EAPN France a les moyens de présenter en son nom un courrier propre. La question devient alors celle de la visibilité d’EAPN France à l’occasion des élections de mai.***

**10 EAPN UE**

Richard commente les informations qu’il a transmises sur les candidatures au Bureau d’EAPN Europe. Trois candidats, dont lui-même, (actuellement) pour trois postes. Il y aura un vice-Président parmi les associations européennes membres d’EAPN.

Pour la Présidence, Richard souhaite soutenir celle du représentant italien, Vito, francophone et avec qui il travaille depuis longtemps. Enfin, est évoquée la demande autrichienne du remplacement du système électif actuel (nombre de votes calculé en fonction de la démographie du pays) par un vote égalitaire, tel qu’il se pratique par exemple à la FEANTSA.

Richard signale également qu’il s’est abstenu sur la proposition d’embauche d’un nouveau salarié, dans la mesure où la pérennité du poste n’est pas assurée et que l’embauche avait déjà été réalisée.

***Conclusion :***

***Pas de consensus pour le soutien à la candidature italienne. Vote majoritaire en faveur du système de vote égalitaire. (8 pour).***

1. « Stratégie Logement d’abord » Partage d’expériences

Seules l’ANSA et la FDPLS (Michel Mercadié) sont présents.

Faute de temps et sans doute de connaissance de la stratégie du gouvernement, mise en place pour l’actuel quinquennat, le débat prévu n’a pas lieu ; sont évoquées en vrac l’initiative de B. Apparu ou celle de la FAP (« Un chez soi d’abord », en œuvre avec succès depuis plusieurs années) ou encore le concept européen défendu par la FEANTSA.

***Conclusion : le Président propose que les membres concernés échangent entre eux, sans que soient précisées les modalités de cet échange.***

1. Groupe de travail sur la participation.

***Conclusion : cf. supra***

1. CETA : projet de courrier aux Parlementaires français

Michel Mercadié présente le projet de courrier qui lui a été demandé par le Conseil. La demande de rejet de la ratification y est justifiée, conformément à la demande du Conseil, par les critiques contenues par le rapport d’experts commandé par le 1er Ministre. Le texte a été envoyé aux membres.

***Conclusion : faute de temps, il n’y a pas de débat et le texte est ajourné.***

1. Finances, cotisations

Le Président énonce rapidement les dépenses engagées depuis le 31 12 17, ainsi que les recettes à recevoir : subvention Etat-Uniopss, EAPN Europe. Le Président souligne la baisse des cotisations, mais aucun chiffre, ni aucune liste ne permettent d’identifier les causes précises du déficit de cotisations. Michel Mercadié indique qu’il ne peut agir sans avoir le relevé précis de la comptable de l’UNIOPSS.

***Conclusion : le CA confirme que ce sera, comme par le passé, au Secrétaire de faire les rappels nécessaires dès qu’il sera en possession du relevé comptable.***

1. Site EAPN Fr.

Le Président indique que Giorgia fait vivre le site. Elle a aussi créé des adresses EAPN-Fr sur les réseaux sociaux et rassemblera sur le site les positions d’EAPN France.

***Conclusion : faute de temps, aucun débat n’a lieu.***